

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

113
mai 2016



· Dossier ·

**Budget 2016 : maintien des taux
d'imposition communaux**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



Le dossier de cette Feuille du Bois est consacré comme par les années passées au budget de l'année en cours. Celui-ci a été voté à la fin du mois de mars, compte tenu de la transmission tardive par l'Etat, des éléments financiers nous concernant et en l'absence du contenu du pacte financier avec la communauté d'agglomération et du montant de la dotation globale de fonctionnement. Cette dernière est estimée à la baisse, soit - 200 000 euros par rapport au montant de l'an dernier, conformément à la politique de rigueur annoncée.

Le vote du budget fait suite au débat des orientations budgétaires qui avait lieu deux semaines plus tôt. Ces orientations traduisent la volonté politique de l'équipe municipale de **maintenir un service public de qualité**, d'investir en fonction de nos capacités financières et de **ne pas augmenter les taux d'imposition locaux**. Ces orientations, ces choix, font l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Ceux-ci peuvent encore être amendés avant l'étape finale du vote du budget.

L'autofinancement (les recettes moins les dépenses et moins le remboursement de la dette) sert à financer une partie de nos investissements. La dette étant importante, nos capacités d'emprunt s'en trouvent limitées, d'où les choix à opérer. Selon l'opposition municipale, un tas de petites choses qui ne coûtent pas cher, rendraient ces orientations plus dynamiques... Cette liste de petites choses, au demeurant, je les attends toujours depuis ce débat.

Entre nous, il me semble que nous ne restons pas à attendre que les choses se fassent d'elles-mêmes. **La ville se transforme**, trop rapidement pour certains, **serait-ce aussi trop dynamique ?**

Il est également proposé de **continuer à faire des économies**, notamment en matière de fonctionnement, pour atténuer l'effet de la baisse des dotations de l'Etat, qui atteint cette année - 520 000 euros cumulés et quasiment 720 000 euros l'an prochain. J'attire votre attention sur le fait suivant : si cette baisse n'avait pas été anticipée, il aurait été nécessaire à terme d'augmenter nos taux d'imposition d'environ 20%. Nous y serons peut-être contraints dans le futur, mais dans une proportion moindre je l'espère.

Quoi qu'il en soit, malgré le **maintien des taux d'imposition** et **l'effort financier consenti par les élus de La Ville du Bois** (- 7,5% sur le montant de leurs indemnités), le montant de nos impôts va tout de même augmenter. Le Conseil Départemental en est le principal commanditaire. La dette est abyssale et le déficit budgétaire considérable.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce dossier très instructif qui vous explique comment l'argent de votre collectivité est utilisé.

Très cordialement
VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / Co-directrice : Régine Donneger / Adjoint au maire délégué à la communication :

Dimitri Lavrentieff / Rédactrice en chef : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr

Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs / Conception : Emendo / Impression : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»
Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 19 MARS

CARNAVAL DE BINEAU

Cette année, les animateurs des accueils de loisirs ont créé et interprété le «Cirque Zigouigoui», un spectacle de cirque traditionnel et interactif. Des acrobates, des clowns, des comiques... les comédiens ont donné une représentation très réussie pour le plus grand plaisir des enfants ! Bravo !

MARDI 5 AVRIL

VISITE OFFICIELLE

Chantal Castelnot, sous-préfète de Palaiseau (à gauche sur la photo), était en visite à La Ville du Bois et a notamment pu découvrir l'école et le gymnase des Bartelottes, qui ont bénéficié du financement de l'Etat, en compagnie de Jean-Pierre Meur, Jacky Carré, adjoint au maire chargé des Travaux et Régine Donnerger, directrice générale des services.



SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 AVRIL

ESCALE N'JAZZ

La Ville du Bois a swingué tout le week-end avec Ze French Project, le Woodtown Big Band et le Woodtown Combo ! Le dimanche, un spectacle de danse mêlant modern-jazz, classique et hip-hop a clôturé le festival.

Esplanade
LA RÉPUBLIQUE

Communauté
PARIS-SACLAY

FINANCES

Budget 2016 : maintien des taux d'imposition communaux

2015 : La Ville
du Bois réussit
à stabiliser son
budget et
à conserver un
autofinancement
suffisant

RECETTES 2015 :
9 876 317€



DÉPENSES 2015 :
8 424 021€



AUTOFINANCEMENT 2015 :
1 452 296€



► DES MESURES PRISES AFIN D'ÉQUILIBRER LE BUDGET

- **Optimisation des ressources humaines** : recours aux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et aux Contrats d'Avenir
- **Fiscalisation des contributions** : participation du contribuable au profit des groupements intercommunaux afin de gérer le traitement des eaux usées et l'aménagement des vallées de l'Yvette et de l'Orge
- **Transfert de compétence** : assainissement et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- **Participation aux groupements de commande** : réseaux de communication, gaz, fourniture de papier
- **Réorganisation de la restauration scolaire** lors de l'ouverture du site des Bartelottes
- **Optimisation des frais d'entretien des gymnases** de l'Escale et des Bartelottes
- **Réorganisation dans le fonctionnement du conservatoire de musique** : diminution des heures d'enseignements, création de cours collectifs, augmentation des tarifs
- **Maîtrise des coûts des événements festifs**
- **Renégociation des marchés publics** (assurances, denrées alimentaires...)
- **Utilisation d'une ligne de trésorerie** pour gérer au mieux les décalages avec les prochains versements de subventions attendues

Cette action permet de faire face à des besoins momentanés et ponctuels de trésorerie en disposant d'une ouverture de crédit qui mobilise des fonds très rapidement, pour une durée d'un an et évite un emprunt

► DES RÉSULTATS CONCLUANTS



BAISSE DE

15%

des dépenses
à caractère général

Eau, électricité, fournitures petits
équipement, alimentation, entretien
bâtiments, entretien voirie...



STABILISATION

des dépenses en
charges de personnel

Salaires, charges, cotisations
d'assurance, médecine du travail...



BAISSE DE

8%

des dépenses en
charges financières

Intérêts d'emprunt

► OUVERTURE DU SITE DES BARTELOTTES : UN SUCCÈS

(CÔT INITIAL RESPECTÉ :

9,5M€



UNIQUEMENT

2%

d'avenant sur les
marchés publics signés



L'école et le gymnase ont été livrés à la rentrée scolaire 2015, selon le calendrier prévu. **144 enfants** sont scolarisés sur le site, notamment des habitants du nouveau quartier des Bartelottes, avec Villogia, le programme immobilier livré en septembre 2015.

Grâce à l'ouverture de cette 4^e école, la commune se donne la capacité d'accueillir les nouveaux enfants.

Le samedi 28 mai prochain à 10h30, toute la population Urbisylvaïne est invitée à découvrir l'école et le gymnase des Bartelottes lors de l'inauguration du site.

Chemin de Lunezy

➤ **2016 : MALGRÉ LES DOTATIONS EN BAISSE, POURSUIVRE UNE GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE SANS PÉNALISER LES URBISYLVAINS**



RECETTES PRÉVISIONNELLES 2016
9 438 000€



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2016
9 438 000€

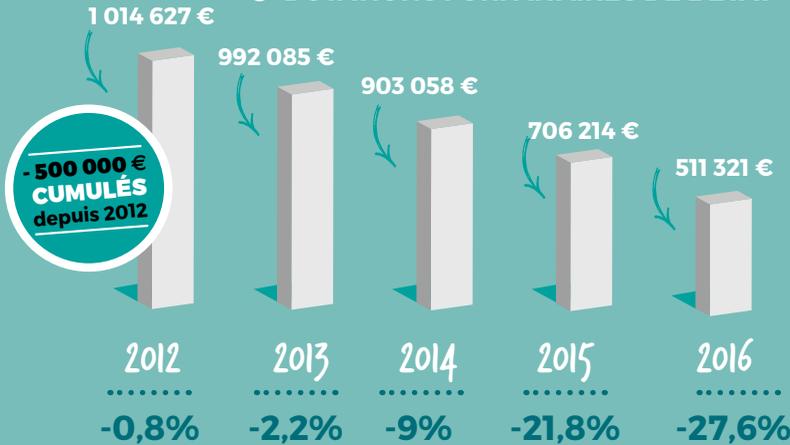


MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux depuis 21 ans

Depuis 1995, les élus ont toujours fait le choix de réduire les dépenses au lieu d'augmenter les taux d'imposition communaux des Urbisylvains.

⊖ **DOTATIONS FORFAITAIRES DE L'ÉTAT**



MAINTENIR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

afin de conserver une ville attractive et dynamique

➤ **DES INVESTISSEMENTS RAISONNÉS**

Face aux contraintes budgétaires exercées par l'Etat, la ville fait le choix d'investissements limités, nécessaires pour garantir la qualité de vie des Urbisylvains.



SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

Limiter le stationnement conformément au plan Vigipirate toujours en cours



TRAVAUX SUR LE CR9

Sécurisation et aménagement en double-sens



MAINTENIR LES TRANCHES DU QUOTIENT FAMILIAL

Véritable outil de solidarité sociale, ce calcul détermine un tarif pour les prestations (cantine, accueils de loisirs...) en fonction des ressources de chacun



MUTUALISER LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

avec les différentes collectivités de la Communauté Paris Saclay (CPS)



OPTIMISER LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SERVICES

en gardant un service de qualité



MAÎTRISER LES RESSOURCES HUMAINES

pour stabiliser la masse salariale



MAINTENIR UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

afin de pouvoir rembourser les échéances d'emprunt



Vos élus baissent leurs indemnités

Dans un souci d'exemplarité et de gestion responsable des finances publiques, le conseil municipal du 22 mars 2016 a voté la baisse de l'enveloppe des indemnités allouées aux élus titulaires d'une délégation de 7,5%.

**Soit une économie de
7 936,00€ par an.**



ACQUISITION DU CABINET MÉDICAL

Conscient de la nécessité de maintenir un accès aux soins sur le territoire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'acquisition des locaux situés Grande Rue. Ce projet est un appui à l'exercice regroupé des praticiens qui permettra de favoriser les échanges, de mutualiser les moyens et de faciliter le remplacement et la continuité des soins, qui sont des atouts majeurs pour pérenniser l'activité et assurer ainsi à la population un accès durable à la médecine de proximité.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE LA VOIRIE

Réhabilitation du réseau d'éclairage et mise en place d'une gestion point par point



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Changement des fenêtres de l'école des Renondaines, raccordement à la fibre optique, installation de la climatisation à la crèche...



RÉUNION PUBLIQUE

Révisons ensemble le Plan local d'urbanisme

Vous avez des interrogations ou des aspirations en matière d'aménagement et d'urbanisme pour votre commune ? Venez vous exprimer lors de la réunion publique et contribuez ainsi à la définition du projet de la ville pour les 15 prochaines années !

Le PLU définit les règles imposées aux constructions : formes des bâtiments, espaces naturels, zones réservées aux futures constructions... et permet de prévoir la manière dont la commune évoluera dans les prochaines années. Engagée en 2015, la révision du document permet de l'adapter face aux évolutions de notre territoire qui se traduisent par plusieurs projets : réaménagement et restructuration des abords de la RN20, revitalisation du centre-ville et transfert de l'école

Notre-Dame sur le site de l'Institut du Sacré-Cœur.

Votre connaissance de la ville et votre expérience en tant qu'administré nous sont précieuses. Les informations et les souhaits collectés lors de cette réunion publique serviront à élaborer un document d'urbanisme répondant aux attentes et aux besoins de la population.

La réunion débutera par une présentation des chiffres clés du diagnostic

et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par le bureau d'études Espace Ville et sera suivie d'un débat avec les habitants en présence des élus.

Jeudi 12 mai à 19h, salle du Conseil municipal, mairie place du Général De Gaulle



Service Urbanisme,
01 64 49 56 83

URBANISME

Une enquête publique pour le transfert de l'école Notre-Dame

Lorsque les communes réalisent des aménagements ou des travaux susceptibles de modifier l'environnement, ces opérations sont soumises à enquête publique. Cette enquête permet d'assurer l'information et la participation du public en recueillant l'avis des

habitants sur le sujet. Dans le cadre de la déclaration de projet et de la mise en compatibilité du PLU **pour la réalisation de l'école Notre-Dame dans le parc de l'Institut du Sacré-Cœur**, La Ville du Bois lance une enquête publique du **30 mai au 30 juin**. Le com-

missaire enquêteur tiendra des permanences le lundi 30 mai de 9h30 à 12h, le mardi 14 juin de 14h à 17h, le samedi 18 juin de 9h à 12h et le jeudi 30 juin de 14h à 17h.

Service Urbanisme, 20 rue Ambroise Paré, 01 64 49 56 83

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

SANTÉ

L'eau est bonne

L'Agence Régionale de Santé vient de communiquer le résultat du contrôle sanitaire de l'eau potable distribuée sur notre commune en 2015 : la qualité de l'eau est conforme. Cette synthèse est réalisée en fonction des valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés. L'ARS effectue des contrôles chaque mois, consultables sur www.lavilledubois.fr

VOIRIE

Travaux en bref

• Matérialisation de places de stationnement : 8 emplacements rue du Grand Noyer entre la RN20 et la voie des Postes, 10 emplacements voie des Postes, entre le sentier du Poirier de Cloches et la rue du

Grand Noyer

- Réhabilitation de la voie Nouvelle : création d'une raquette de retournement et modification des emplacements de stationnement
- Opération «nids-de-poule» réalisée en mars sur toute la ville

ENVIRONNEMENT

Attention aux chenilles processionnaires

Des colonies de chenilles processionnaires de chêne et du pin sont actuellement observées en Ile-de-France, comme chaque année à la même période.

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et peuvent provoquer de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, ou encore des difficultés respiratoires.

Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé recommande des mesures de prévention simples :

- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements
- Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)
- Eviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés
- En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas d'antécédents allergiques.

+ d'infos sur www.ars.iledefrance.fr
ou 01 44 02 00 00

PETITE ENFANCE

Des expériences valorisées par un diplôme

Daisy et Valérie, deux assistantes maternelles Urbisylvaines, ont obtenu le CAP Petite Enfance par VAE (Validation des Acquis d'Expérience) en 2015.

Le déclic a eu lieu lors d'une réunion organisée par le Relais des Assistantes Maternelles en 2014 avec le DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis). Daisy et Valérie, assistantes maternelles à La Ville du Bois depuis de nombreuses années, ont alors décidé de se lancer un défi : obtenir le CAP Petite Enfance par VAE. Ce dispositif nécessite 3 années d'exercice en tant qu'assistantes maternelles. «*C'est dans la continuité de notre travail, et puis ce diplôme sera utile si on veut se reconvertir un jour*», explique Valérie. Commence alors une année de révisions, de recherches, d'écriture... ponctuée par 6 réunions organisées au RAM par le DAVA. «*C'est comme si nous retournions à l'école !*». Il a fallu monter un dossier Fongecif, qui finance les projets profession-



Daisy, Nelly, animatrice du RAM, et Valérie entourées des enfants dont elles s'occupent

nels, afin de bénéficier d'une subvention pour la formation. Ainsi, les assistantes maternelles n'ont rien eu à déboursier. Puis, un second dossier, en forme de mémoire, sur 4 thématiques de leur métier (repas, activités, change, hygiène...). Tout au long de la formation, Nelly Guegen, animatrice du RAM, était présente pour les conseiller et les soutenir dans leur démarche. En novembre 2015 c'est l'oral, le stress monte. 22 minutes d'entretien où Daisy et Valérie doivent chacune démontrer leurs connaissances et leurs motivations. Les questions sont variées et concernent même les collectivités ou la vie politique. Lorsque les résultats tombent, elles explosent de joie

LE RAM

Comme Daisy et Valérie, une trentaine d'assistantes maternelles fréquentent le RAM. La structure a pour mission d'informer les familles au sujet de l'accueil des enfants à domicile et d'accompagner les assistantes maternelles dans leurs différentes démarches. Enfin, le lieu favorise la socialisation des jeunes enfants qui se retrouvent régulièrement pour jouer ou participer à des activités et facilite les échanges entre les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

et ont le même réflexe, appeler Nelly pour lui annoncer la nouvelle ! «*Nous la remercions d'avoir été disponible et de nous avoir accompagnées jusqu'au bout de cette aventure. C'est une véritable reconnaissance pour nous !*».



RAM, 11 chemin des Berges
(derrière la crèche)
01 69 63 32 72

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin
Vendredis 27 mai et 10 juin de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 17 mai et 7 juin de 9h à 12h-
Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges).
Prendre rendez-vous
au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

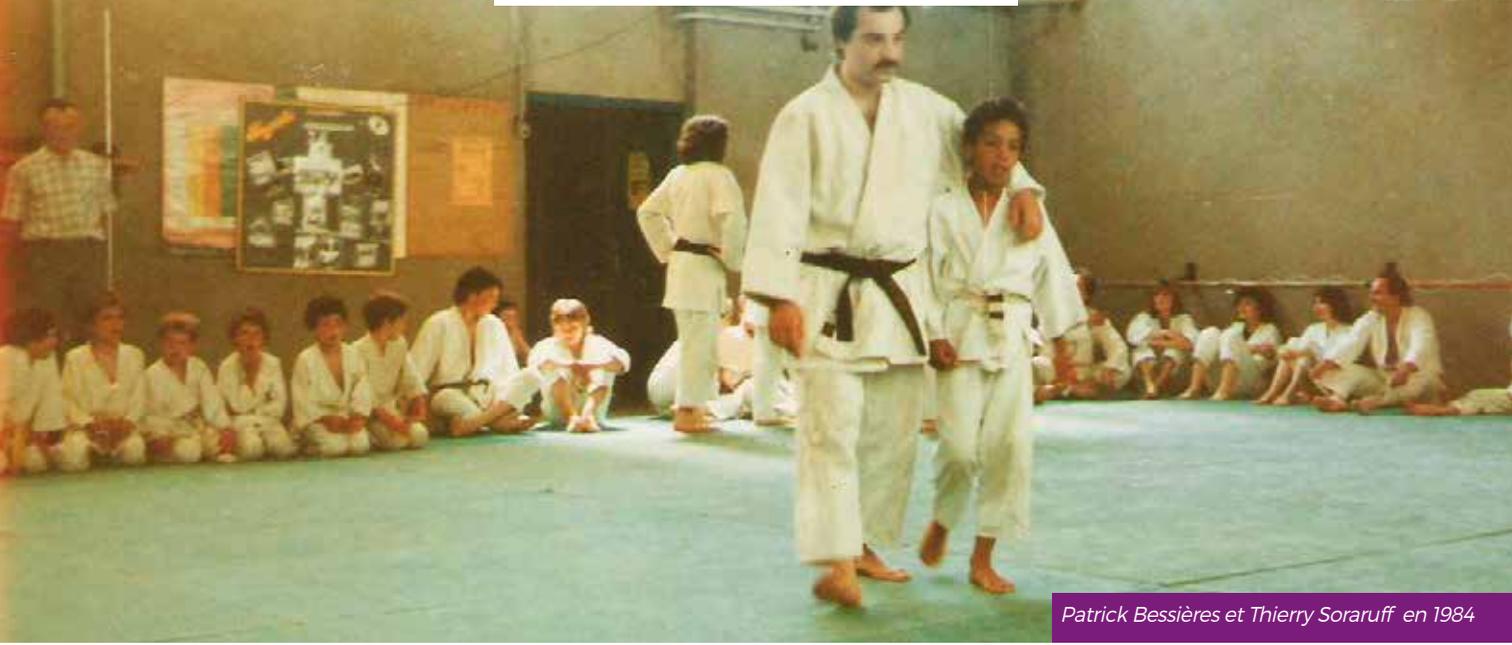
Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 mai : jeux libres, pique-nique

Vendredi 20 mai : motricité
Vendredi 27 mai : peinture corporelle
Vendredi 3 juin : jeux libres
Vendredi 10 juin : préparation de la Fête de l'été
Renseignements : 01 69 63 32 72

Biblio-bébé

Mardi 17 mai, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41



Patrick Bessières et Thierry Soraruff en 1984

SPORT

50 ans de judo à La Ville du Bois

En 2016, le Judo Ju-Jitsu Club fête ses 50 ans, l'occasion pour ses membres de se replonger dans l'histoire de leur club. Deuxième et dernière partie.

Après l'échec de l'unité Ju-Jitsu, le club se dote d'une section Baby-Judo, pour les enfants entre 4 et 6 ans. C'est Thierry Soraruff, alors tout jeune professeur formé au sein du club, qui encadre cette nouvelle activité. Rapidement, le Baby-Judo remporte un franc succès, qui ne s'est pas démenti au fil des années.

En 1995, Thierry obtient le premier dan et, dans la foulée, Arnaud Bailly rejoint la liste des judokas portant la ceinture noire. En 1998 c'est au tour de Laurent Pires de porter le premier dan et en 1999, la première femme du club atteint le grade de ceinture noire : Adeline Loiseau. Elle sera suivie d'Arnaud Devouge et de Christophe Laurans.

Dans ces années-là, l'association déménage à nouveau, tout en restant dans le même bâtiment. Celui-ci a subi un agrandissement et s'appelle désormais l'Escale. Malheureusement, la salle du 1^{er} étage devient vite exiguë et le club manque de place.

Les années 2000 furent exceptionnelles. Danielle Le Tolguenec, nouvelle présidente, reprend le flambeau. Les couleurs de La Ville de Bois sont visibles sur tous les podiums de l'Essonne : le club remporte de nombreuses compétitions dont plusieurs titres de champions du département. En 2003, Rémi Pelletier et son frère Laurent, deviennent les plus jeunes ceintures noires de France. En 2004, Sylvain Paviot se voit remettre le même titre. En 2005, événement exceptionnel : Marie-Théodora Ysos et Cyrielle Frauche obtiennent la ceinture noire, ce sont les premières femmes à obtenir le deuxième dan au club. Dans la foulée, Maxime Guegan et Ludovic Bessières en 2007 puis Mathieu Duplaix en 2009 et Alan Gilles en 2010, deviennent eux aussi premier dan.

Cette même année, une nouvelle direction se met en place sous l'impulsion de Claude Guegan. Ce dernier devient président avec à ses côtés, l'inépuisable Jacques Soraruff, alors trésorier du club depuis

presque 30 ans.

En 2012, Christian Robin obtient, à plus de 55 ans, la ceinture noire. Le dernier promu en date est Louis Colineau qui a lui aussi atteint ce grade tant convoité en 2013.

L'histoire continue... En 2016, le club fête son 50^e anniversaire. Tous les anciens du club seront réunis pour cet événement.

Comme un cadeau d'anniversaire, l'association a emménagé dans de nouveaux locaux, au gymnase des Bartelottes. Ce dojo, le club l'attendait depuis de nombreuses années. Enfin, une grande surface de tapis avec des vestiaires et des sanitaires. Avec ce nouvel équipement, le club va prendre un nouvel essor et peut se projeter sereinement dans l'avenir rempli de podiums et de nouvelles ceintures noires ! Le tout dans un esprit propre aux valeurs du judo défendues depuis 50 ans : amitié, respect et convivialité.



Judo Ju-Jitsu Club
01 69 01 59 36 • bebess2@free.fr



BALLE AUX PRISONNIERS

Un tournoi amical pour toute la famille

Une casquette et des baskets : vous êtes prêts ! Direction le stade Patrick Godey pour le 9^e tournoi de balle aux prisonniers !

Cet événement sportif est gratuit et ouvert à tous les Urbisylvains, tous âges confondus. Venez tenter de gagner le trophée 2016 de ce tournoi amical. Plusieurs catégories seront récompensées et de nombreux lots sont à gagner. L'ambiance est toujours conviviale et fairplay.

Rendez-vous le **dimanche 22 mai à partir de 13h** pour les inscriptions. Amis, collègues, familles... formez vos

équipes de 5 à 7 joueurs. Le tournoi est limité à 24 équipes... dépêchez-vous de vous inscrire !

A partir de 14h, place au sport ! Le tournoi commence. Si vous ne souhaitez pas jouer, venez supporter votre équipe. Chacune est assurée de jouer plusieurs matchs de qualification.

En cas de pluie, la manifestation se déroulera à l'Escale (14 chemin des Berges).



Infos pratiques

Stade Patrick Godey,
route de Nozay
Règlement, fiche d'inscription et autorisation parentale disponibles sur www.lavilledubois.fr ou au service Culture-Sport, place du Général de Gaulle

Événement gratuit
Renseignements : 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr

THÉÂTRE

Vos prochains rendez-vous à l'Escale

Vol au dessus d'un nid de six coups

Clint Eastwood en rêvait, Abus Dangereux l'a fait ! Le samedi 28 mai, la troupe vous donne rendez-vous avec une comédie de l'Ouest gentiment déjantée.

Poursuivis par une bande d'Apaches, les passagers d'une diligence de la Wells & Fargo se réfugient dans un saloon planté au milieu de nulle part. Il s'avère très vite que l'endroit n'est pas aussi sûr qu'il y paraît. Tenu par

un couple d'Irlandais alcooliques et roux, le saloon appartient en fait à une vieille psychopathe bien plus sanguinaire que les Indiens du coin. L'institutrice, le pasteur, l'aventurier et le cocher qui croyaient avoir sauvé leurs vies vont rapidement déchanter...

Samedi 28 mai à 20h30
Escale, 14 chemin des Berges

Tarifs : 8€ pour les adultes et 4€ pour les moins de 18 ans



«Les Contes revisités» et «Etat de crise»

A 18h30, la troupe des enfants proposent 6 petites pièces humoristiques entrecoupées de publicités... fantaisistes ! Au programme : des inventions farfelues, des contes revisités, un tailleur fou...

A 20h30, la troupe des adultes prend le relais et entre en «Etat de crise» ! Les comédiens interpréteront «Le Régime» et «Crise et châtements», deux pièces écrites par la compagnie Urbisylvaine.

La Scène des Bois est une association installée à La Ville du Bois depuis plus de 20 ans. Elle a pour ambition de permettre aux enfants et aux adultes de goûter aux plaisirs du théâtre dans la joie et la bonne humeur sous la direction d'un metteur en scène expérimenté

Samedi 4 juin à 18h30
Escale, 14 chemin des Berges
Tarif : 5€



ARTS

A vos pinceaux !

Peintres débutants ou confirmés, La Ville du Bois vous donne rendez-vous le dimanche 5 juin dans les rues de la ville pour la Fête de la Peinture rapide. Cette journée est l'occasion pour le plus grand nombre, enfants et adultes, de s'exercer au plaisir de peindre dans les rues, sur les places ou les chemins

Le principe est simple

Vous avez une journée pour créer une peinture ou un dessin sur un sujet libre à propos des monuments et des lieux de la ville ou des habitants célèbres. Le soir, votre œuvre sera exposée à l'Escale et vous pourrez participer au concours doté de nombreuses récompenses. La participation est gratuite.

Comment participer ?

Tout le monde peut participer, enfants, parents, grands-parents, répartis en 8 séries (+ série « Coup de cœur ») selon l'âge et la technique utilisée. Pour toutes les séries, l'œuvre doit représenter le patrimoine de la ville.

Le participant doit obligatoirement s'inscrire et faire valider son support d'œuvre en début de journée auprès des organisateurs, sinon l'œuvre produite sera hors-concours. Sur le registre d'inscription, l'artiste autorisera ou non le droit d'utilisation et de reproduction puis signera le règlement.

8 techniques sont autorisées : huile, pastel (sec ou gras), aquarelle, gouache, acrylique, dessin (sanguine,

fusain, crayon – mono ou polychrome), encre (plume, feutre, lavis – mono ou polychrome), autres techniques (collages, aérographe, émaux...). Sont exclus les procédés photographiques et informatiques.

Tous les supports sont autorisés : toile, carton, papier, contrecollé, soie, bois, métaux, porcelaine, verre, pierre... Chaque participant doit apporter son support et ses matériaux. Le format maximum autorisé est 65x54 cm pour tous les supports sauf pour la nouvelle série « Graff » qui autorise le format 70x100 cm.

Les artistes peuvent proposer 3 supports au maximum, qui devront être validés au dos par les organisateurs. L'œuvre unique rapportée en fin de journée devra avoir été effectuée sur l'un de ces 3 supports. Il est interdit de signer les œuvres afin de préserver l'anonymat. L'œuvre doit être réalisée sur le terrain et non chez soi.

Le concours (non obligatoire)

Au-delà du plaisir de la création, de la redécouverte du patrimoine et du cadre de vie, chacun peut exposer son œuvre le jour même. Libre à

chaque artiste de participer ou non au concours local pour voir sa peinture ou son dessin distingué par le jury.

Les lauréats du concours de La Ville du Bois ayant obtenu le 1^{er} ou le 2^e prix pourront concourir à la Finale des Fêtes de la Peinture rapide qui aura lieu le dimanche 6 novembre 2016 au COSOM à Linas.

Programme de la journée

8h-12h inscriptions, validation des supports et des matériaux à l'Escale
8h-16h création des œuvres
14h-16h retour des œuvres, contrôle et encadrement
16h30-17h30 réunion du jury
17h30 exposition au public
18h00 palmarès et récompenses

i 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavedubois.fr

Dans les rues de
La Ville du Bois,
puis à l'Escale,
14 chemin des Berges

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers lecteurs,

Merci pour vos remarques diverses et variées. Le vote du budget a eu lieu et les élus de Vivre Autrement ont voté contre. Nous n'avons pas voté contre pour voter contre mais parce qu'une partie des choix étaient à l'opposé de nos convictions.

Je remercie le conseil pour son début de transparence sur les indemnités des élus de la majorité, il manque encore des données pour que cette transparence soit totale. Le cout pour la collectivité est de 105 000 euros par an pour les élus de La ville du Bois. A ce chiffre se rajoutent les indemnités des élus communautaires (parmi les membres du conseil municipal) 16 000 euros, les indemnités des différents syndicats (je n'ai toujours pas obtenu tous les chiffres)... ce n'est qu'un début mais je continue mes investigations.

Ne vous méprenez pas sur cette recherche. Je suis pour un vrai statut de l'élu sous certaines conditions : un élu, un mandat et un seul, renouvelable une fois. Cela permettrait un renouvellement des élus, un rajeunissement et un accès à ce statut à toutes les classes de la société. Nous aurons peut être l'occasion d'en discuter puisqu'un "printemps français" semble s'amorcer.



Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol

EDVDB

Chères Urbisylvaines, Chers Urbisylvains,
Chères Urbisylvaines, chers Urbisylvains,

Parlons des économies budgétaires de la commune. Elles ont été appliquées dans certains domaines (festivités diverses sur lesquelles nous ne reviendrons pas), sur les travaux de voiries (ce qui ne permettra pas la réfection des routes dont l'état est déplorable) et à notre grande surprise, suite à nos diverses sollicitations, les indemnités des élus vont enfin être légèrement diminuées.

Deuxième point inquiétant, la sécurité. Nous répétons sans cesse qu'il y a de gros soucis à ce niveau (un accident grave à l'école Notre-Dame) dû à une circulation mal pensée dans certaines rues étroites et au non-respect de la limitation à 30 kms/h. Peut-être serait-il temps d'étudier un nouveau plan de circulation sur la commune avec l'intégration d'un dispositif d'accompagnement des enfants (programme pédibus), surtout au regard des nouveaux logements de la RN20 qui sortiront tous par la voie des postes. L'aménagement de cette voirie était pourtant prévu (il nous semble) par la taxe d'aménagement et participations constructeurs. Sujet très souvent évoqué et répété par les parents et certains élus. La sécurité de nos enfants n'a pas de prix.



Jocelyne CLOIREC
Pour la liste EDVDB,
edvdb91620@gmail.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Les derniers Conseils municipaux ont été consacrés à l'examen de la situation financière de la commune et au vote du budget prévisionnel 2016.

Il a fallu emprunter pour financer les lourds investissements nécessaires à la réalisation des Bartelottes. Notre dette ne peut être augmentée davantage et nous devons désormais essayer de nous désendetter.

En dépit de la baisse régulière et programmée des dotations et des subventions de l'État et des collectivités territoriales, notre décision est de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour compenser la baisse globale des recettes sans accroître notre dette, il faut réduire les dépenses. Nous souhaitons maintenir une qualité de service aux Urbisylvains tout en poursuivant une gestion rigoureuse.

Nous avons recherché toutes les économies encore possibles mais ce n'est pas suffisant et il faut aussi, hélas, retarder ou limiter certains travaux ou investissements utiles que nous souhaiterions réaliser.

Tout le monde doit accepter de participer à l'effort commun, y compris les élus qui ont décidé de diminuer leur indemnité. Il faut que chacun comprenne que tout n'est pas possible et qu'il faut parfois faire des choix difficiles.



Pour la liste UCVB,
Marcel Brun
adjoint au maire

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducation
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Richard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

3 mars : Linaya DAMBRINE
 4 mars : Warren HURON
 4 mars : Juliette PONCHAUT
 7 mars : Gabriel GÉNISSON
 14 mars : Eva BART
 21 mars : Clément BARRAUD
 26 mars : Saona FACERIAS FRISCH
 27 mars : Esteban FRANCK

Condoléances

1^{er} mars : Ernest JUGLAIR
 1^{er} mars : Pierre VAUZELLE
 3 mars : Max LEROY
 5 mars : Marguerite HERLANT
 veuve LEMOINE
 10 mars : Antoine PIRES

Les vacances d'été approchent à grands pas, pensez à renouveler vos documents d'identité

La demande de carte d'identité s'effectue à la mairie. La présence du demandeur est obligatoire (prise de l'empreinte et signature). Liste des documents à fournir sur www.lavilledubois.fr

Le passeport biométrique n'est pas délivré par la mairie de La Ville du Bois. Pour connaître la liste des documents demandés, consulter www.service-public.fr et pour savoir quelles mairies établissent les passeports, rendez-vous sur www.passeport.ants.gouv.fr

Renseignements : Accueil Etat-Civil 01 64 49 59 49

Collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets verts a repris le 4 avril et a lieu chaque lundi jusqu'en novembre. Les fagots (2 maximum) ne doivent pas dépasser un mètre et les sacs (5 maximum) doivent rester ouverts. Les déchets végétaux doivent être déposés dans les poubelles, sacs en plastique ou sacs en papier. 4 déchetteries sont désormais à votre disposition : Nozay, Ste Geneviève des Bois, St Michel sur Orge et Morangis (coordonnées ci-dessous chaque mois).

+ d'infos sur www.lavilledubois.fr, rubrique Propreté.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 12 mai, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Mercredi 11 mai, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry, 01 60 77 11 88.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Permanences les 1^{ers} et 3^{es} vendredis matins du mois au CCAS (23 rue du Grand Noyer) ou au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 10 et 24 mai, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau

Info Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

URGENCES

- Urgences : 112
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- SOS médecins : 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Police : 01 64 49 55 60 ou 17
- Gendarmerie : 01 69 63 25 00

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Plastiques, emballages, cartons, papier : mercredi
- Verre : un lundi sur deux (semaines impaires)
- Encombrants : 1^{er} vendredi du mois
- Déchetteries (depuis nov. 2015) : Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33
 Morangis : 01 69 09 57 18
- Info** Contact : 09 67 00 49 92

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Navette gratuite : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- Lignes de bus DM 17 : pour rejoindre la gare d'Epinaux-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- Info** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• **Vendredi 27 mai,**
à partir de 18h
jusqu'à 22h •

Fête des Voisins

Place Beaulieu

Bienvenue à la 9^{ème} édition locale du « Pique-nique géant » organisé dans le cadre de la Fête des Voisins !

Pour participer, il suffit d'apporter de quoi se restaurer, deux barbecues sont à disposition. Des grillades et des boissons sont également proposées à la vente. Chacun peut amener des jeux d'extérieur (ballons, raquettes de badminton...). Nombreuses animations sur place pour petits et grands dans une ambiance musicale.

Accès gratuit.

Organisé par la mairie, le Micado et l'association Inter'val.

+ d'infos : service culturel 01.64.49.55.40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

Dimanche 8 mai, 11h30

• Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 •

Rassemblement à 11h30 sur la place du Général de Gaulle. Le cortège se rendra au Monument aux Morts du cimetière pour le dépôt des gerbes. Au retour, place Jean-Moulin, un hommage sera rendu aux héros de la Résistance.

Dimanche 22 mai, à partir de 13h

• Balle aux prisonniers •

Stade Patrick Godey, route de Nozay
Formez vos équipes pour ce tournoi amical. Inscriptions à partir de 13h, début du tournoi à 14h.

Samedi 28 mai, 10h30

• Inauguration de l'école et du gymnase des Bartelottes •

Chemin de Lunezy
Tous les Urbisylvains sont invités à découvrir le nouvel équipement ouvert à la rentrée 2015

Samedi 28 mai, 20h30

• Théâtre «Vol au dessus d'un nid de six coups» •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la troupe Abus Dangereux
Tarifs : 8€ adulte, 4€ - 18 ans

Samedi 4 juin, à partir de 18h30

• Théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie La Scène des Bois
«Les contes revisités» par la troupe des enfants
«Etat de crise» par la troupe des adultes
Tarif : 5€

Dimanche 5 juin, de 8h à 18h

• Fête de la Peinture Rapide •

Dans les rues de la ville, puis à l'Escale, 14 chemin des Berges
Artistes débutants ou confirmés, vous avez une journée pour créer une œuvre dans les rues de la ville qui sera exposée à l'Escale le soir-même. Un concours élira les plus belles réalisations dans chaque catégorie. Inscription obligatoire.

Dimanche 5 juin, de 12h à 18h

• Journée de la Diversité •

Place Beaulieu
Par l'association Mozaïq
Partez en voyage sous le chapiteau de Rudi Llata Circus ! Défilé, stands, spectacles...
+ d'infos sur www.lavilledubois.fr

• JUIN EN BREF •

11 juin : fête de l'école des Bartelottes

11-12 juin : exposition de l'atelier des Mirettes

18 juin : commémoration appel du 18 juin 1940

18 juin : fête de l'école des Renondaines
18 juin : gala de l'école municipale de musique et de danse

21 juin : fête de la musique

25 juin : fêtes des écoles Ambroise Paré et Marie-Curie

26 juin : kermesse de l'école Notre-Dame



Pour plus d'informations et d'actualités, rendez-vous sur :

www.lavilledubois.fr